

PAROISSE SAINT COLOMBAN EN PAYS DE QUIMPERLÉ

✉ **Secrétariat** : sdquimperle@gmail.com (abonnement au bulletin)

🌐 **Site Internet** : <http://paroissesquimperle.fr>

Maison paroissiale de Quimperlé ☎02 98 96 03 94
6 rue Langor - 29300 QUIMPERLE

Maison paroissiale de Bannalec ☎02 98 09 79 26

Maison paroissiale de Scaër ☎02 98 59 40 31

Maison paroissiale de Moëlan-sur-Mer ☎02 98 39 60 48

Maison paroissiale de Clohars Carnoët ☎02 98 71 56 76

Maison paroissiale de Riec-sur-Bélon : ☎ en attente

Accueil paroissial de Pont-Aven : ☎02 98 06 00 11



Bulletin paroissial n°552 du 13 au 19 juin 2021

DANS LA PAROISSE

MESSES DES DIMANCHES ET FÊTES

Samedi 19 juin <i>St Jude</i>	Mellac	18h00
	Riec	
Dimanche 20 juin <i>St Silvère</i>	Querrien	9h30
	Baye	
	Quimperlé N-Dame	11h00
	Pont-Aven	
Samedi 26 juin <i>St Anthelme</i>	Tréméven	18h00
	Clohars	
Dimanche 27 juin <i>St Cyrille</i>	Locunolé	9h30
	Scaër	
	Quimperlé N-Dame	11h00
	Névez	

Permanence de Confession : le samedi 26 juin de 10h30 à 12h00 à la sacristie de l'église Ste Croix

Adoration du Saint Sacrement

Église de Clohars : le mercredi et le samedi de 9h00 à 10h00.

Église de Pont-Aven : le mercredi à 18h00.

Église-abbatiale Ste Croix de Quimperlé : vendredi de 9h à 17h.

Eglise de Tréméven le lundi de 9h30 à 10h30.

Eglise de Rédéné le vendredi de 15h à 16h30

Prière du chapelet

Église de Clohars le mardi à 18h00 ;

Chapelle de Trémorvézen (Névez) : le jeudi à 14h00 ;

Grande chapelle de Kerbertrand le jeudi à 17h30 (avant la messe)

Église-abbatiale Ste Croix (Quimperlé) : tous les jours à 11h00, et le dimanche à 16h30.

Groupe de prière de l'Eau Vive se retrouve le lundi à 19h00, à l'église Ste Croix de Quimperlé (Basse ville)

Collecte Mada Breizh de journaux, papiers et bouchons **dimanche 20 juin** place de la Mairie à Névez de 9h à 12h30 et le **lundi 21 juin**, collège des Abbés Tanguy à Pont-Aven de 8h30 à 12h30.

N'OUBLIEZ PAS LA PROPOSITION PAROISSIALE : UN PÈLERINAGE DE LA PAROISSE ST COLOMBAN EN TERRE SAINTE – DU 8 AU 18 FEVRIER 2022. La paroisse St Colomban veut poursuivre la tradition chrétienne des pèlerinages et vous propose un pèlerinage ouvert à tous et à chacun. Décidons de nous mettre en route pour ressourcer notre foi ! La terre sainte est le pèlerinage par excellence.

Le programme et le bulletin d'inscription sont à votre disposition dans les différents clochers. L'idéal étant de se positionner avant juin en renvoyant le bulletin d'inscription avec le chèque d'acompte, qui lui ne sera encaissé qu'après le 8 septembre. Avant cette date, vous pourrez vous dédire sans difficulté. Quelques

MESSES EN SEMAINE

Lundi 14 juin <i>St Elisée</i>	18h00	Grande chapelle – Kerbertrand.
Mardi 15 juin <i>Ste Germaine</i>	18h00	Grande chapelle - Kerbertrand
Mercredi 16 juin <i>St Jean François Régis</i>	18h00	Grande chapelle – Kerbertrand
Jeudi 17 juin <i>St Hervé</i>	9h00	Riec
	18h00	Grande chapelle - Kerbertrand
Vendredi 18 juin <i>St Romuald</i>	9h00	Clohars
	18h00	Grande chapelle - Kerbertrand
Samedi 19 juin <i>St Jude</i>	9h00	Grande chapelle – Kerbertrand

réunions de présentation seront proposées dans les mois à venir. *(les conditions vaccinales peuvent changer : vous serez tenus informés.)*

Mgr Dognin nous invite à signer la pétition en faveur d'une proposition de loi visant à définir le sens du terme « parents » en matière de filiation

Les parents d'un enfant, c'est son père et sa mère : c'est évident, mais c'est encore mieux en le disant ! Le projet de loi « bioéthique », en cours d'examen au Parlement, vise à créer des « parents » en inscrivant deux mères sur l'acte de naissance d'enfants nés de PMA et en effaçant sciemment leur père. Il est donc urgent de défendre l'enfant, la paternité et la maternité.

Si plus de 100.000 personnes signent cette pétition, un député sera nommé rapporteur et il devra proposer à ses collègues de la Commission des lois d'examiner cette proposition de loi, celle-ci remettant donc en question des aspects fondamentaux du projet de loi "bioéthique".

Parce que les enfants nés de PMA naissent d'un père et d'une mère dont ils ont besoin et qu'ils ont le droit, dans la mesure du possible, de connaître, comme tous les enfants du monde, **merci d'avance de signer la pétition et de diffuser le plus largement possible cet appel.**

Signez vite la pétition sur le site de l'Assemblée nationale pour l'inscrire dans la loi :

RDV sur www.petition-assemblee.fr/

Les associations partenaires de Marchons Enfants.

PS : pour garantir que vous êtes bien une personne physique existante, majeure et française, et qu'on ne signe pas plusieurs fois, le site de l'Assemblée nationale demande une identification sécurisée. Mais rassurez-vous, votre signature reste anonyme et aucune base de données n'est constituée, ni par la plateforme, ni par l'auteur de la pétition.

DANS LE DIOCÈSE

Dimanche 20 juin à 15h30 en la cathédrale St Corentin de Quimper, Monseigneur Laurent DOGNIN ordonnera prêtre **Laurent DANIELLOU**. Nous le portons déjà dans notre prière.

DES PROPOSITIONS POUR CET ÉTÉ :

« En marchant, faire retraite », du jeudi 26 août 2021 (11h) au dimanche 29 août (16h) . Animation : P. Yves TANO (prêtre diocésain). Rencontrer, dialoguer et cheminer avec le Christ dans la lectio divina à travers l'évangile selon St Jean ... Un temps d'enseignement le matin, temps de réflexion au cours d'une marche en silence, au croisement des chemins, des chapelles « habitées par la Parole », temps de partage, de pauses priantes dans le cadre de la **Maison d'accueil de l'Île Blanche (Locquirec)**. Inscription par courrier en envoyant un chèque d'arrhes de 65 € à : Maison d'accueil de l'Île Blanche : BP 13 29241 Locquirec Cedex, tél : 02 98 67 43 72. *Tarif pension complète en chambre individuelle : 168.60 €. Draps et linge de toilette compris. Frais d'animation : 56 €.*



Session Jeûne à l'Abbaye de Landévennec du samedi 4 septembre 16h00 au vendredi 10 septembre 14h00 : « *Le jeûne est un moyen pour développer, une présence à soi,*

aux autres, au Tout Autre, grâce à l'expérience du manque, de l'écoute renouvelée et d'une disponibilité intérieure. C'est un chemin du corps qui conduit au cœur. Le cadre posé de cette session, dans un climat de bienveillance, de non-jugement et de confidentialité permettra le cheminement intérieur de chacun et favorisera une vie de groupe harmonieuse. Chaque jour nous nous retrouverons pour des temps de parole et d'écoute sur ce que nous vivons et ressentons durant ce jeûne. Si toutes les propositions de cette session sont libres, s'y engager permettra de vivre et partager son expérience avec les autres. ». Animés par Marie-Pierre et Jean-Pierre BRIERE. Inscription et renseignements sur le site web : <https://lesjeuneursoptimis.wixsite.com/website> . Renseigner le bulletin et l'adresser avant le 30 juin 2021 à Association les Jeûneurs Optimistes, 589, route de Pierval, 38410 SAINT MARTIN D'URIAGE ou par courriel : lesjeuneursoptimistes@outlook.fr